



## Réparation chaudière

-----  
Par Damy13

Bonjour,

Je ne sais pas si j'ai bien choisi le forum et domaine mais je suis un peu perdu.. Je vous explique.

Il y a passé un mois, j'ai ma chaudière qui est en panne. J'ai fait appel à ma société d'électricité qui propose une intervention d'urgence pour y remédier avec une société agréée.

Le lendemain de la panne un technicien s'est présenté, mais n'a pas ouvert le couvercle de la chaudière pour regarder le souci et a fait un diagnostic à l'aveuglette! Ca été rapide( car outil dans la camionnette)

Résultat: Devis, 3 pièces à changer + déplacement intervention 508 euros. Jusque là, ca va encore je me dis.. J'accepte le devis, malheureusement vu les vacances il a fallu 3 semaines d'attente pour recevoir les pièces, jeudi dernier le 22/08, un autre technicien vient enfin réparer ma chaudière avec les 3 pièces. En vain!! Chaudière toujours en panne, rien y fait! Celui-ci me rassure en me donnant une petite carte mère pour qu'un de ses collègues revienne quelque jours après y regarder.

Ce lundi le premier technicien qui était passé a la maison le 25/07 est revenu. Il a regardé et le résultat final est: Qu'il fallait pas changer les 3 pièces demandé du premiers devis car les autres fonctionnait encore bien et que le souci est l'appareil de circulateur! Le technicien m'a clairement dit qu'il aurait du y regardé mieux, non mais quel mépris pff  
Nouveau devis pour la pièce 639 euros!! En plus du premier!

Je suis désespérer et pas les moyen vu le cout au total. Que pourriez vous me conseiller sil-vous-plait ? Peuvent il me demander la totalité de la somme des deux devis? ma chaudière est toujours pas réparer et ca fait passer un mois, pour cause d'un mauvais diagnostic négligé je trouve.